

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Restructuration de l'enseignement professionnel: en avant la formation!



Photo: DR

Stagiaires et officiels au lancement de la session de l'Enset après celle du Maroc.

1.1
Libreville/Gabon

APRÈS une phase initiale entamée au Maroc en janvier 2021 par le renforcement des capacités d'une quarantaine de formateurs gabonais, la deuxième phase du processus de formation des formateurs de l'Enseignement professionnel se poursuit depuis quelques jours à l'École normale supérieure d'enseignement technique (Enset) de Libreville. Cette session de la capitale gabonaise concerne 90 formateurs des secteurs du Bâtiment et travaux publics (BTP), des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'entrepreneuriat appelés à exercer dans les deux centres sectoriels du BTP/Bois et des TIC de Nkok et dans les quatre établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle retenus dans le cadre de ce projet gouvernemental. Il s'agit notamment des lycées techniques de Leconi, Fougamou, mais aussi des centres de formation professionnelle Basile-Ondimba de Libre-

ville et Fidèle-Andjoua de Franceville. Ces enseignants sont également appelés à servir dans les futurs centres de formation des métiers du bois et des nouvelles technologies de l'information et de la Communication. Ce processus de formation s'inscrit, rappelons-le, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT) dans son volet adéquation formation-emploi et développement de l'emploi privé. Cela en favorisant l'insertion professionnelle des étudiants et le développement des compétences adaptées aux besoins de l'économie nationale, tout en augmentant le nombre de personnels d'encadrement en quantité et qualité. Cette session ouverte à l'Enset en présence de Célestine Ba Oguewa, cheffe de projet Task force "Ouverture centres de formation professionnelle" à la Primature, prendra fin en juin prochain.



AVIS D'APPEL D'OFFRE

RÉPUBLIQUE GABONAISE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

PROJET D'APPUI AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES AU GABON - PHASE 1 (PASIG - 1)

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

Numéro d'Avis d'Appel d'Offres	:	AAO N°001/MTPEI/PASIG-1/CEP/2021
Secteur	:	Transport
Prêt BAD	:	N° 2000200004661
Prêt AGTF	:	N° 5050200001053
Numéro du Projet	:	P-GA-DB0-009
Date de publication	:	10 janvier 2022
Date limite de dépôt	:	07 février 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRE

**Fourniture et livraison de moyens roulants
(y compris immatriculation et documents de circulation)**

1. L'invitation à soumissionner fait suite à l'avis général de passation de marchés pour ce projet qui a été publié sur UNDB online et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement (www.afdb.org) et au journal d'informations générales le quotidien union le 22 juin 2020.
2. Le Gouvernement de la République Gabonaise a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) pour financer le coût du **Projet d'Appui au Secteur des Infrastructures au Gabon - Phase 1**. Il est prévu d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif à la fourniture et livraison de cinq (5) véhicules utilitaires au profit de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP). Il s'agit de :
 - Lot N°1 : 2 véhicules Station Wagon 4x4 tout terrain,
 - Lot N°2 : 2 véhicules Pick-Up double cabine 4x4 à boîte manuelle tout terrain,
 - Lot N°3 : 1 véhicule berline adapté à la circulation urbaine.
3. Le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures, à travers la Cellule d'Exécution du Projet, invite par le présent avis les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité conformément à l'article 93 du décret n°00027/PR/MEEDD du 19 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
4. En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, sont admis à concourir, tous les soumissionnaires démontrant une réelle capacité techniques, financière, administrative et juridique et en règle avec les administrations fiscales et sociales du pays.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, deux ou les trois lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. **Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.**

5. Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) Francs CFA par lot, conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté n°032.21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant les frais pour la passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les dossiers d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 7 h 30 à 16h 30, heure de Libreville.

6. Les offres présentées en version papier en un (01) original et quatre (04) copies et sur clé USB, devront parvenir ou être soumises le 30 janvier 2022 à 10h, à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

Projet d'Appui au Secteur des Infrastructures au Gabon - Phase 1 (PASIG-1)
Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

A l'attention du Chef de Projet
4er étage du bâtiment principal, Porte 406
392, Avenue Rose Francine ROGOMBE
BP 49 Libreville /Gabon
Tél.: (+241) 60 15 29 82 / (+241) 66 91 83 46
Email : pasigcep@gmail.com

7. Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'IS 27.4 des données particulières d'Appel d'Offres.
8. L'ouverture des plis aura lieu le 07 février 2022 à 11H 00mn en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues hors délai fixé seront purement et simplement rejetées.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 120 jours, à compter de la date de remise des offres.
10. La Cellule d'Exécution du Projet se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offre sans préjudices, ni indemnités.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Engageur Principal MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

P/Le Chef de Projet
Pas Adjoint au Chef de Projet

Thierry NGUEN
Cellule d'Exécution du Projet